



Chères Caillacoises, Cher Caillacois,

La Commune de Caillac s'associe pleinement au vaste mouvement de solidarité et de soutien à la Population Ukrainienne.

En lien avec la Protection Civile et avec l'Association des Maires de France, nous organisons à partir du Lundi 14 Mars deux permanences à la Mairie pour la collecte de dons que vous souhaiteriez effectuer.

Ces deux permanences de collecte se tiendront :

TOUS LES LUNDI ET MERCREDI DE 17 H 30 À 19 H00.

Vous trouverez sur la feuille jointe la dernière liste des fournitures nécessaires. Cette liste est évolutive. Il s'agit d'éléments bien spécifiques et tout autre don ne pourra être accepté car non acheminé.

Par ailleurs, depuis 2 jours, la campagne de solidarité se réoriente plus vers les dons financiers ainsi que sur la mise en place d'un réseau de traducteurs pour l'accueil des populations déplacées.

Pour aider par votre don la Protection Civile à financer toutes ces opérations, nous vous communiquons le lien suivant : <https://don.protection-civile.org/soutenir>

Pour tout autre renseignement, vous pouvez joindre vos élus référents suivants :

Caroline MARTIN :06.78.90.66.90

Claudine ROUCHON :06.44.27.20.12

Hervé DUCLOS :06.22.05.87.95

Enfin, si vous souhaitez faire une démarche de famille d'accueil aux réfugiés, nous vous indiquerons l'ensemble des démarches à effectuer.

CRB

Par avance un GRAND MERCI à vous Toutes et Tous

Le Maire,



José TILLOU.